

L'an deux mille dix neuf
Le 18 avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. CHARPY, Maire.

Etait également présents : M. Gallois, M. Goeres, Mme Grancher, Mme Quartier, Maires Adjoints, Mme Braouezec, M. Capron, M. Chouquet, M. Douteau, Mme Graillot, M. Morin, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent excusé : M. Delbove, pouvoir donné à M. Goeres, M. Dubuc,

Etait absents non excusé : Mme Martin, M. Critot,

Monsieur Roger Douteau a été élu Secrétaire.

-
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 février 2019 ;

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

M. le Maire prend la parole.

« Avant de passer aux délibérations nous amenant à l'adoption du budget primitif pour 2019, je souhaitais faire un préalable qui me paraît indispensable pour expliquer le contexte financier auquel est confronté notre commune ;

Et avant tout je remercie, pour l'énorme travail d'analyse et de construction du budget 2019 réalisé Jean-Claude Gallois, Gilles Gautier assisté de Marylène Fornallaz mais également les membres de la commission finances pour la qualité et la richesse des échanges lors des deux séances de travail réalisés avec eux.

Lors des deux commissions finances, il a été rappelé les contraintes de plus en plus fortes mais aussi, les orientations et les arbitrages auquel nous sommes confrontés pour proposer un budget de fonctionnement et d'investissement cohérent et équilibré. Nous avons pour cela beaucoup travaillé sur l'analyse financière en coopération constante avec la trésorerie.

Des choix et des orientations budgétaires s'imposent à nous cette année malgré une constante gestion prudente depuis le début de notre mandat les budgets de fonctionnement ont été toujours en diminution, mais force est de constater que nous sommes en face de choix importants à faire que certains diront peut être pas très populaires ou opportuns en cette fin de mandat mais responsables en notre qualité d'élus.

Cela conduit à serrer tous les budgets en s'orientant vers de nouvelles recettes permettant de reconstituer un matelas financier de sécurité en limitant les investissements en 2019 et certainement en 2020.

Contraintes : les transferts de charge et de responsabilité de plus en plus fortes, que ce soit en urbanisme, écoles, cimetière, sécurité ou en administratif,

- Contrainte d'une station balnéaire, pour une population qui veut du service, des touristes qui veulent des prestations de qualité, de l'accueil, des commerces et des animations
- Contraintes géographiques et d'urbanismes mêlées, géographiques parce que notre village, situé dans une vallée, m'offre sans aucune possibilité d'extension ou mise à disposition de terrains pour la construction de logements par des aménageurs potentiels. Ce n'est pas le cas des communes environnantes qui s'étendent et accueillent nos jeunes en mal d'installation à Yport.
- les règles d'urbanisme et les lois qui s'appliquent sur notre commune nous contraignent pour le logement : loi Natura 2000 et loi littoral.

Difficultés budgétaires : quelles sont-elles et quels sont nos arbitrages possibles ?

- les baisses de dotations de fonctionnement, entre 2013 et 2018, perte dans notre budget de 100.000 € de dotation de fonctionnement et autres dotations ;
- redevance du Casino : 340.000€ en 2015 et 301.000€ en 2018 ;
- Perte de la taxe additionnelle sur le foncier versée au titre de statut de commune touristique à hauteur de 48.000 € en raison des nouveaux critères imposés pour en bénéficier du statut de commune touristique
- Perte du compte 471 casino affecté, investissement front de mer : 20 k€ par an
- l'absence d'appui financier de l'agglo dans nos projets santé, logement, commerce, sécurité des plages ou associatif et ce malgré mes demandes répétées ;
- les contraintes financières liées aux injonctions de la DDTM pour nous contraindre au respect des mesures imposées par la loi littorale (démontage des cabanes)

Les recours et solutions :

- la recherche de subventions dans tous nos projets (aides départementales et subventions DETR systématiquement requises mais limitées à 25% ou 30% pour les projets, la disparition de la réserve parlementaire a pénalisé la commune (plus de 15.000€ obtenue à ce titre pour la toiture de la mairie)
- aide du SDE76 dans éclairage public la politique de changement des luminaires éclairage public par des leds va progressivement porter ses fruits en terme de consommation
- La politique logement, créer du logement avec des choix priorisant le logement à titre principal (cela fait partie des délibérations suivantes)
- la renégociation de tous nos contrats de maintenance (assurances, prestataires divers et variés, entretien des véhicules, achat d'occasion du matériel roulant)

- *Le choix d'une politique d'investissement, en allant chercher les aides financières et pour bénéficier à deux ans des retours sur TVA. nous aurons un retour FCTVA DE 27 K€ SUR LE BUDGET 2019 sur les investissements réalisés en 2017 ;*
- *La mutualisation des services accueil mairie /APC (retour prix location APC, frais de gestion et personnel repositionné ;*

Les choix qui s'imposent à nous A COURT TERME :

- *Baisse des subventions aux associations ;*
- *L'augmentation des recettes : Impôt fonciers (augmentation de 3 points soient 30000 € par an pour les finances de la commune ;*
- *La restriction du budget de fonctionnement (tous les postes sont revus à la baisse : dont animations, fleurissement) arbitrage pour la pataugeoire*
- *La reconstitution d'un matelas financier en revendant un studio et un appartement : Environ 160.000 €*

Voilà les choix auxquels nous sommes confrontés et nous en avons tous convenus, pas par le fait d'une mauvaise gestion mais par l'addition de contraintes budgétaires qui se cumulent et mettent en péril, la gestion d'une station balnéaire comme la nôtre avec des enjeux multiples pour son avenir.

Je vais laisser maintenant le soin à Jean-Claude Gallois de vous présenter les délibérations budgétaires relatives au compte administratif et au budget primitif 2019 de la commune.

Finances

- **Délibération n°1** : vote du compte administratif 2018 du budget communal ;

M. Gallois présente le compte administratif 2018 avec les résultats suivants en fonctionnement et en investissement en précisant que les documents ont été remis sur table car leur validation n'a pu être faite, avec la trésorerie, que le 13 avril après l'envoi des convocations du conseil.

Les principaux chiffres sont présentés dans le tableau joint issu du CA 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 125 577,20	G	1 098 550,93
	Section d'investissement	B	289 987,24	H	222 915,72
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	19 570,44
	Report en section d'investissement (001)	D		J	125 928,99
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 415 564,44	= G+H+I+J	1 466 966,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	60 000,00	L	28 752,95
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	60 000,00	= K+L	28 752,95

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 125 577,20	= G+I+K	1 118 121,37
	Section d'investissement	= B+D+F	349 987,24	= H+J+L	377 597,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 475 564,44	= G+H+I+J+K+L	1 495 719,03

M. Gallois détaille, de manière synthétique, les principaux postes de dépenses en précisant, pour les charges à caractère général, le montant élevé des dépenses liées à la fourniture d'eau dont 50% sont imputable à la pataugeoire.

M. Gallois précise également, pour ce même poste, le montant élevé de la redevance des ordures ménagères, les dépenses liées aux fêtes et cérémonies.

A noter que le montant des subventions attribuées aux associations de 38.700€ est intégré dans le poste « autres charges de gestion courante »

Code	Libellé	Réalisations N-1	Budget Cumulé	Réalisations
DEPENSES				
FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général			
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé			619,20
60611	Eau et assainissement	12 375,80	13 000,00	16 304,51
60612	Énergie - électricité	80 585,97	80 000,00	80 383,64
60622	Carburants	3 952,59	3 800,00	3 478,25
60623	Alimentation	10 945,93	10 000,00	3 093,13
60628	Autres fournitures non stockées	743,61	800,00	190,22
60631	Fournitures d'entretien	2 924,05	3 000,00	4 060,30
60632	Fournitures de petit équipement	44 209,42	42 000,00	35 692,42
60633	Fournitures de voirie		500,00	
60636	Vêtements de travail	327,15	300,00	410,65
6064	Fournitures administratives	3 026,26	2 500,00	2 380,58
6067	Fournitures scolaires	4 635,05	4 000,00	3 764,64
611	Contrats de prestations de services	19 270,37	17 700,00	21 404,01
6135	Locations mobilières	28 044,55	27 000,00	27 978,17
614	Charges locatives et de copropriété	801,03	400,00	255,18
61521	Terrains	18 621,46	23 000,00	2 532,00
615221	Bâtiments publics	4 762,72	4 800,00	2 961,85
615228	Autres bâtiments	1 803,21	1 800,00	16 004,14
615231	Voiries	1 161,60	1 000,00	
615232	Réseaux	8 855,00	9 505,00	23 770,22
61551	Matériel roulant	5 546,44	5 000,00	6 163,81
61558	Autres biens mobiliers	13 255,92	13 000,00	13 563,86
6156	Maintenance	5 238,76	5 500,00	3 836,95
6161	Multirisques	8 820,69	9 300,00	9 252,02
6168	Autres	6 511,69	6 500,00	6 409,81
6182	Documentation générale et technique	1 057,50	1 000,00	335,00
6184	Versements à des organismes de formation	817,50		
6226	Honoraires	8 073,60	8 100,00	6 244,58
6227	Frais d'actes et de contentieux	237,20	250,00	
6231	Annonces et insertions	1 264,80	750,00	1 451,13
6232	Fêtes et cérémonies	54 426,68	51 500,00	47 089,94
6236	Catalogues et imprimés	1 814,68	1 500,00	451,01
6237	Publications	1 021,68	1 000,00	
6238	Divers			2 031,30
6241	Transports de biens		200,00	180,00
6248	Divers	707,01	700,00	1 206,99
6256	Missions	1 100,63	500,00	479,05
6261	Frais d'affranchissement	1 394,20	1 300,00	1 917,54
6262	Frais de télécommunications	9 656,43	9 600,00	9 806,81
627	Services bancaires et assimilés	50,56	450,00	275,14
63512	Taxes foncières	6 560,00	6 800,00	7 163,50
63513	Autres impôts locaux			1 021,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	320,76	300,00	830,76
6358	Autres droits	9 466,00	6 000,00	8 200,00
TOTAL	Chapitre 011	384 388,60	374 355,00	373 193,31

Code	Libellé	Réalisations N-1	Budget Cumulé	Réalisations
012	Charges de personnel et frais assimilés			
6218	Autre personnel extérieur	210,04	250,00	
6331	Versement de transport	1 116,41	1 100,00	1 126,24
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	319,00	310,00	319,05
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	5 320,69	5 500,00	5 503,82
6411	Rémunération principale		367 000,00	356 629,89
64111	Rémunération principale	350 229,82		
6413	Rémunération non titulaires		28 500,00	31 381,35
64131	Rémunérations	19 545,81		
64168	Autres emplois d'insertion	27 191,90	15 050,00	22 171,39
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	52 997,45	52 000,00	51 357,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	89 538,72	89 000,00	89 952,12
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	2 942,20	2 900,00	2 582,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 588,74	18 000,00	17 658,50
6456	Versement au f.n.c du supplément familial		2 334,00	2 334,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	371,30	320,00	624,57
TOTAL	Chapitre 012	568 372,08	582 264,00	581 641,04
023	Virement à la section d'investissement			
023	Virement à la section d'investissement		13 780,24	
TOTAL	Chapitre 023		13 780,24	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		29 361,80	29 361,80
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	27 999,99	29 297,20	29 297,20
TOTAL	Chapitre 042	27 999,99	58 659,00	58 659,00
65	Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités	42 452,12	42 500,00	42 501,06
6532	Frais de mission	564,40	300,00	
6533	Cotisations de retraite	1 782,04	1 750,00	1 803,24
6541	Créances admises en non-valeur		400,00	
6542	Créances éteintes			902,30
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 138,90	17 000,00	17 750,71
65548	Autres contributions	1 154,86	1 100,00	1 910,20
657362	Ccas	5 000,00	5 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	39 850,00	39 500,00	38 700,00
TOTAL	Chapitre 65	96 943,22	107 550,00	103 567,51
66	Charges financières			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 706,00	5 654,00	3 727,34
TOTAL	Chapitre 66	3 706,00	5 654,00	3 727,34
67	Charges exceptionnelles			
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	423,79		
6714	Bourses et prix	1 041,24	1 000,00	420,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	756,00		
678	Autres charges exceptionnelles	31 409,76	4 000,00	4 369,00
TOTAL	Chapitre 67	33 630,79	5 000,00	4 789,00
TOTAL	FONCTIONNEMENT	1 115 040,68	1 147 262,24	1 125 577,20

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, M. Gallois précise que le poste « atténuations de charges » correspond aux remboursements du personnel qui se trouve en arrêt maladie par l'assurance contractée par la commune auprès du centre de gestion.

M. Gallois montre la réelle baisse des recettes de fonctionnement, par exemple le poste « taxe additionnelle liée aux droits de mutation » qui a diminué de 48.000€ de par le statut de commune touristique de la commune. Il en est de même pour la recette liée aux produits des jeux du Casino.

Code	Libellé	Réalisations N-1	Budget Cumulé	Réalisations
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
002	Résultat d'exploitation reporté			
002	Résultat d'exploitation reporté		19 570,44	
TOTAL	Chapitre 002		19 570,44	
013	Atténuations de charges			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	18 462,97	18 810,00	30 654,06
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya	270,00		
TOTAL	Chapitre 013	18 732,97	18 810,00	30 654,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
722	Immobilisations corporelles		13 844,00	
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.		28 461,80	28 461,80
TOTAL	Chapitre 042		42 305,80	28 461,80
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march			
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 200,00	1 200,00	1 340,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	11 241,35	11 200,00	11 269,21
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 029,80	2 000,00	1 650,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'e	12 307,50	10 000,00	11 506,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 735,87	19 000,00	23 460,66
70878	Par d'autres redevables	16 019,80	14 000,00	16 355,48
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'			316,75
TOTAL	Chapitre 70	62 534,32	57 400,00	65 898,10
73	Impôts et taxes			
73111	Taxes foncières et d'habitation	393 328,00	392 000,00	399 731,00
73211	Attribution de compensation	7 017,00	7 017,00	10 990,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	19 496,00	19 496,00	19 496,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	15 009,00	15 000,00	15 916,00
7336	Droits de place	36 058,96	36 000,00	39 038,68
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	316 272,69	320 000,00	301 480,87
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	48 055,86	40 000,00	6,25
TOTAL	Chapitre 73	835 235,51	829 513,00	786 658,80
74	Dotations et participations			
7411	Dotations forfaitaire	99 690,00	100 000,00	94 873,00
74121	Dotations de solidarité rurale	11 069,00	1 100,00	
74123	Dotations de solidarité urbaine			11 903,00
744	FCTVA			910,16
74718	Autres	18 831,28	10 000,00	7 356,06
748313	Dotations de compensation de la réforme de la TP	61,00		
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la	74,00		
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnell	18 541,00	19 000,00	17 808,00
74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	743,00	750,00	730,00
74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d̵	6 913,00	6 913,00	7 063,00
7488	Autres attributions et participations	2 416,66	1 500,00	1 616,67
TOTAL	Chapitre 74	158 358,94	139 263,00	142 259,89
75	Autres produits de gestion courante			
752	Revenus des immeubles	39 535,55	39 500,00	43 616,06
758	Produits divers de gestion courante	0,20		
7588	Autres produits divers de gestion courante			2,22

Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits reportés	Budget Cumulé	Réalisations
TOTAL	Chapitre 77				1 000,00
TOTAL	FONCTIONNEMENT	1 117 900,44		1 146 362,24	1 098 550,93

Le déficit de fonctionnement est de 27.026,27€.

En termes d'investissement, les principales opérations sont les suivantes :

Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits reportés	Budget Cumulé	Réalisations
DEPENSES					
INVESTISSEMENT					
222	AMGTS.URBAINS				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			1 500,00	1 500,00
TOTAL	Opération 222			1 500,00	1 500,00
225	Travaux aux Ecoles				
21	Immobilisations corporelles			8 800,00	8 704,86
TOTAL	Opération 225			8 800,00	8 704,86
227	Amgts au Cimetière				
21	Immobilisations corporelles	2 500,00		2 500,00	1 284,40
TOTAL	Opération 227	2 500,00		2 500,00	1 284,40
232	Eclairage Public				
21	Immobilisations corporelles	3 770,00		3 770,00	2 887,70
TOTAL	Opération 232	3 770,00		3 770,00	2 887,70
236	Matériel Divers				
21	Immobilisations corporelles	1 500,00		1 500,00	1 360,61
TOTAL	Opération 236	1 500,00		1 500,00	1 360,61
243	Mat.Bureau et Informatique Mairie				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	3 600,00		3 600,00	4 774,56
21	Immobilisations corporelles			1 300,00	
TOTAL	Opération 243	3 600,00		4 900,00	4 774,56
272	FRONT DE MER				
21	Immobilisations corporelles	5 500,00		500,00	405,93
TOTAL	Opération 272	5 500,00		500,00	405,93
326	Ecole Maternelle				
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		5 000,00	4 190,40
TOTAL	Opération 326	5 000,00		5 000,00	4 190,40
330	Office Intercommunal de Tourisme				
21	Immobilisations corporelles	500,00		500,00	
TOTAL	Opération 330	500,00		500,00	
341	Clôture Terrains de Tennis				
21	Immobilisations corporelles	12 354,00		12 354,00	
TOTAL	Opération 341	12 354,00		12 354,00	
347	Fleurissement				
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		5 000,00	4 819,85
TOTAL	Opération 347	5 000,00		5 000,00	4 819,85
352	Agence Postale Communale				
21	Immobilisations corporelles	3 100,00		3 100,00	3 008,26
TOTAL	Opération 352	3 100,00		3 100,00	3 008,26
357	SERVICES TECHNIQUES				
21	Immobilisations corporelles	500,00		500,00	
TOTAL	Opération 357	500,00		500,00	
358	Camion Voirie				
21	Immobilisations corporelles			14 000,00	13 990,00
TOTAL	Opération 358			14 000,00	13 990,00
359	TRAVAUX MAIRIE				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	80 975,00		80 975,00	
21	Immobilisations corporelles			4 000,00	84 902,53

Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits reportés	Budget Cumulé	Réalisations
TOTAL	Opération 359	80 975,00		84 975,00	84 902,53
360	Zéro Phyto				
21	Immobilisations corporelles	-13 473,00	17 473,00	4 000,00	3 628,32
TOTAL	Opération 360	-13 473,00	17 473,00	4 000,00	3 628,32
370	SIGNALETIQUES TOURISTIQUES				
21	Immobilisations corporelles	608,00	2 392,00		
TOTAL	Opération 370	608,00	2 392,00		
372	Plan de circulation				
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	3 300,00	5 800,00	5 064,24
TOTAL	Opération 372	2 500,00	3 300,00	5 800,00	5 064,24
374	TR EP Effacement Rue Henri Simon				
21	Immobilisations corporelles			6 200,00	6 157,00
TOTAL	Opération 374			6 200,00	6 157,00
382	Enfouissement Eclairage Public Chemin de la Mare aux Loups				
21	Immobilisations corporelles		4 500,00	4 500,00	3 830,89
TOTAL	Opération 382		4 500,00	4 500,00	3 830,89
384	Travaux SDE 76 - Rues Hottières-Aux Justes				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)				2 860,00
21	Immobilisations corporelles	143 000,00		91 600,00	
TOTAL	Opération 384	143 000,00		91 600,00	2 860,00
385	Travaux SDE 76 - LEDS				
21	Immobilisations corporelles		15 248,00	15 248,00	11 163,62
TOTAL	Opération 385		15 248,00	15 248,00	11 163,62
387	Travaux SDE76 - Complément rue Foy				
21	Immobilisations corporelles	-3 770,00	3 770,00		
TOTAL	Opération 387	-3 770,00	3 770,00		
388	Toiture sacristie				
21	Immobilisations corporelles		9 000,00	9 000,00	7 980,92
TOTAL	Opération 388		9 000,00	9 000,00	7 980,92
393	Film intergénérationnel				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)		9 500,00	9 500,00	9 130,00
TOTAL	Opération 393		9 500,00	9 500,00	9 130,00
ONA	Opérations non affectées				
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	3 000,00		3 600,00	567,13
21	Immobilisations corporelles	57 293,00		53 293,00	28 765,85
TOTAL	Opération ONA	60 293,00		56 893,00	29 332,98
OPFI	Opérations Financières				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 844,00		42 305,80	28 461,80
10	Immobilisations corporelles	30 000,00		30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 540,08		24 540,08	20 548,57
TOTAL	Opération OPFI	68 384,08		96 845,88	79 010,37
TOTAL	INVESTISSEMENT	381 841,08	65 183,00	448 485,88	289 987,24
TOTAL	DEPENSES	381 841,08	65 183,00	448 485,88	289 987,24

Les recettes d'investissement sont détaillées dans le tableau présenté au conseil ci-après.

Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits reportés	Budget Cumulé	Réalisations
RECETTES					
INVESTISSEMENT					
341	Clôture Terrains de Tennis				
13	Subventions d'investissement	4 000,00		4 000,00	
TOTAL	Opération 341	4 000,00		4 000,00	
358	Camion Voirie				
13	Subventions d'investissement	2 020,00		2 020,00	2 020,83
TOTAL	Opération 358	2 020,00		2 020,00	2 020,83
359	TRAVAUX MAIRIE				
13	Subventions d'investissement	9 000,00	30 000,00	39 000,00	39 073,80
TOTAL	Opération 359	9 000,00	30 000,00	39 000,00	39 073,80
360	Zéro Phyto				
13	Subventions d'investissement	-8 625,00	11 625,00	3 000,00	1 639,90
TOTAL	Opération 360	-8 625,00	11 625,00	3 000,00	1 639,90
384	Travaux SDE 76 - Rues Hottières-Aux Justes				
13	Subventions d'investissement	28 752,95		28 752,95	
TOTAL	Opération 384	28 752,95		28 752,95	
388	Toiture sacristie				
13	Subventions d'investissement	2 869,70		2 869,70	2 869,70
TOTAL	Opération 388	2 869,70		2 869,70	2 869,70
392	Jeux de plage				
13	Subventions d'investissement				5 000,00
TOTAL	Opération 392				5 000,00
ONA	Opérations non affectées				
13	Subventions d'investissement	3 375,00		3 375,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00		150 000,00	99 900,00
TOTAL	Opération ONA	153 375,00		153 375,00	99 900,00
OPFI	Opérations Financières				
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	125 928,99		125 928,99	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	40 780,24		13 780,24	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	29 297,20		58 659,00	58 659,00
10	Immobilisations corporelles	18 000,00		18 000,00	12 552,49
16	Emprunts et dettes assimilées				1 200,00
TOTAL	Opération OPFI	214 006,43		216 368,23	72 411,49
TOTAL	INVESTISSEMENT	405 399,08	41 625,00	449 385,88	222 915,72
TOTAL	RECETTES	405 399,08	41 625,00	449 385,88	222 915,72

Le déficit d'investissement est de 67.071,52€

Après mise au vote, à l'exception de M. le Maire, le compte administratif est adopté à la majorité des votants.

- **Délibération n°2** : vote du compte de gestion 2018 du budget communal ;

M. Gallois rappelle que le compte de gestion n'appelle pas de remarque particulière, il est donc voté à la majorité des votants.

- **Délibération n°3** : vote de l'affectation des résultats 2018 budget communal ;

L'arrêté des comptes 2018 laisse apparaître un résultat de clôture déficitaire de **7 455,83 €** de la section de fonctionnement et un résultat de clôture excédentaire de **58 857,47 €** de la section d'investissement

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	125 928,99		-67 071,52		58 857,47
Fonctionnement	19 570,44		-27 026,27		-7 455,83
TOTAL I	145 499,43		-94 097,79		51 401,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	145 499,43		-94 097,79		51 401,64

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Gallois, le Conseil décide d'affecter, à l'unanimité des présents, le résultat excédentaire de 51 401,64 € comme suit :

Recette d'investissement (R001) : 58 857,47 €

Dépense de fonctionnement (D002) : 7 455,83 €

- **Délibération n°4** : vote des taux d'imposition communaux 2019 ;

M. le Maire précise, au vu de la constante baisse des dotations et recettes issues de l'état, qu'il est impératif de relever de 3 points la taxe foncière pour le bâti, permettant ainsi de récupérer une recette complémentaire de l'ordre de 28.000€.

Le conseil décide, à l'unanimité des votants, d'arrêter les taux des contributions directes 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,00 %
- Taxe foncière (bâti) : 28,00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 51,00 %

- **Délibération n°5** : vote des tarifs communaux 2019 ;

M. Gallois précise que les seules modifications concernent le prix au m² de location des cabanes commerciales ainsi que le prix au m² de l'occupation du domaine public.

En ce qui concerne les caloges, locaux affectés aux abonnés du club nautique pour du stockage de matériel de pêche, la location est gérée dans le cadre d'une convention. Le prix de la location, 135€ n'a pas évolué, depuis plus de discours.

Il est proposé de faire le nouveau tarif à 180€ par caloge.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

	2018	2019
CANTINE ET GARDERIE		
Repas	3,10 €	3,10 €
Garderie matin	1,10 €	1,10 €
Garderie EM soir	1,10 €	1,10 €
SALLES DES FETES		
Week-end	400,00 €	
Caution	50%	
Caution ménage		100 €
ASSO (par année civile) :	2 gratuités par an	2 gratuités par an

CIMETIERE		
Concession 30 ans	120,00 €	120,00 €
Concession 50 ans	210,00 €	210,00 €
Droit de superposition concession 30 ans	80,00 €	80,00 €
Droit de superposition concession 50 ans	110,00 €	110,00 €
Concession du columbarium 30 ans	80,00 €	80,00 €
Concession du columbarium 50 ans	110,00 €	110,00 €
PHOTOCOPIES - MAIRIE ET POSTE		
A4 Noir et blanc	0,20 €	0,20 €
A4 Couleur	0,70 €	0,70 €
A3 Noir et blanc	0,40 €	0,40 €
A3 Couleur	1,30 €	1,30 €
A4 Couleur Association	0,20 €	0,20 €
A3 Couleur association	0,30 €	0,30 €
Télécopie	1,50 €	1,50 €
FRONT DE MER		
Cabine de bain (saison)	540,00 €	540,00 €
Cabine de bain (semaine)	80,00 €	80,00 €
Cabine commerciale (HT par m ² par mois)	17,00 €	20,00 €

Caloge	0,00 €	180,00 €
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Occupation du domaine public (par m ² par an)	28,00 €	35,00 €
DIVERS		
Stère de bois débité	50,00 €	50,00 €
Stère de bois non débité	30,00 €	30,00 €
MARCHE		
Mètre linéaire / jour de marché	1,50 €	1,50 €

- **Délibération n°6** : vote des subventions aux associations pour l'année 2019 ;

Les associations sont mises à contribution pour participer aux efforts communs demandés, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes.

Concernant le Tennis de table, la subvention sera attribuée lors du redémarrage du club dans les championnats.

M. Gallois souligne les efforts faits par l'ALCA dans les financements de l'association au niveau des cotisations pour les adhérents.

La subvention attribuée à l'amicale des pompiers a été revue à la baisse en plein accord avec l'association.

ASSOCIATION	SUBVENTIONS 2018	demande de SUBVENTIONS 2019	proposition 2019
Tennis de Table AS YPORT	800,00 €	400,00 €	200,00 €
ASSOCIATION ALCA	4 000,00 €	4 000,00 €	3 600,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 800,00 €	2 500,00 €	1 700,00 €
COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE - CLASSE DE NEIGE	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE	2 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €
ASSOCIATION LES AMARRES	8 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €
ASSOCIATION LES AMARRES	11 000,00 €	11 000,00 €	10 000,00 €

LA CAIQUE VIERGE DE LOURDES	600,00 €	600,00 €	500,00 €
SNSM YPORT	3 800,00 €	3 800,00 €	3 500,00 €
AMICALE DE LA SNSM YPORT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CLUB DE FOOT d'YPORT	1 700,00 €	1 700,00 €	1 500,00 €
ASSOCIATION DORIS & CAUX	1 200,00 €	1 500,00 €	1 100,00 €
ASSOCIATION PROFESSEUR GOSSET	150,00 €	150,00 €	150,00 €
PECHEURS PLAISANCIERS DE FECAMP	200,00 €	200,00 €	200,00 €
NORM HANDI MER	200,00 €	300,00 €	200,00 €
ASSOCIATION DES TERRE - NEUVAS	200,00 €		
TOTAL ASSOCIATIONS	37 150,00 €	37 650,00 €	32 950,00 €

DONS	DONS 2018	demande de SUBVENTIONS 2019	proposition 2019
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	150,00 €	0,00 €	150,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE LE HAVRE	450,00 €	0,00 €	400,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	0,00 €	0,00 €	200,00 €
AGIR AVEC BECQUEREL	200,00 €	0,00 €	0,00 €
AIDES	100,00 €	0,00 €	100,00 €
AU CŒUR DES CHATS	100,00 €	100,00 €	100,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS D'ENFANTS INADAPTES	150,00 €	150,00 €	150,00 €
AMICALE FECAMPOISE 13 BIS (Police)	200,00 €	0,00 €	150,00 €
TOTAL DONS ASSOCIATIONS	1 350,00 €	250,00 €	1 250,00 €

38 500,00 € 37 900,00 € 34 200,00 €

Mme Grancher regrette l'absence de subvention attribuée à l'association des Terres Neuvas. Une subvention de 200€ pourra être attribuée en cours d'année.

Suite à une remarque de M. Douteau concernant les Amarres, il est convenu de procéder à la modification suivante :

ASSOCIATION LES AMARRES	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
ASSOCIATION LES AMARRES	11 000,00 €	11 000,00 €	9 000,00 €

Le tableau incluant les modifications est voté à l'unanimité des votants.

- **Délibération n°7** : vote du budget primitif 2019 ;

M. le Maire rappelle les difficultés rencontrées afin de présenter un budget équilibré, réaliste et prenant en compte de réelles économies de fonctionnement avec des investissements représentant ceux qui sont indispensables.

Le budget est établi de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT :

- **Dépenses : 1 110 266,00 €**
- **Recettes : 1 110 266,00 €**

INVESTISSEMENT :

- **Dépenses : 330 482,00 €**
- **Recettes : 330 482,00 €**

Les tableaux suivants montrent la réelle volonté de réaliser des économies importantes rétablissant ainsi la capacité d'autofinancement de la commune fin 2019.

M. le Maire rappelle que les dépenses liées à la manifestation du 14 et 15 août sont très importantes, de l'ordre de 30.000€, et en augmentation de par les obligations d'assurer la sécurité de la manifestation imposée par la préfecture.

Des recettes complémentaires seront à trouver pour limiter ces dépenses prises en charge seulement par la commune.

Le budget primitif est voté à l'unanimité des votants.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FO NCTI O N N E M E N T	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	319 590,00		319 590,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	584 410,00		584 410,00
014	Atténuations de produits			
00	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	130 300,00		130 300,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	6 700,00		6 700,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		5 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		31 595,50	31 595,50
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses Imprévues	25 214,67		25 214,67
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 071 214,67	31 595,50	1 102 810,17
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				7 455,83
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 110 266,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00		60 000,00
13	Subventions d'investissement	1 104,00		1 104,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	34 300,00		34 300,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régle)			
	Total des opérations d'équipement	94 400,00		94 400,00
198	Neutral amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	140 678,00		140 678,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
30	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
50	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses Imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		330 482,00		330 482,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OUA NTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				330 482,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FO NCTION NEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 000,00		13 000,00
00	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 500,00		48 500,00
71	Production stockée (ou de stockage)			
72	production immobilisée		11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes	836 754,00		836 754,00
74	Dotations et participations	128 512,00		128 512,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00		44 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		28 500,00	28 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 070 766,00	39 500,00	1 110 266,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 110 266,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 119,08		27 119,08
13	Subventions d'investissement	62 909,95		62 909,95
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00		150 000,00
18	Compte de liaison : affectat (BA, règle)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
25	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		31 595,50	31 595,50
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
30	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
50	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3....	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		240 029,03	31 595,50	271 624,53
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				58 857,47
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				330 482,00

- **Délibération n°8** : autorisation donnée à M. le Maire de contracter un emprunt auprès du crédit agricole ;

M. le Maire rappelle qu'un emprunt de 150.000€ est nécessaire à l'équilibre du budget 2019.

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

Juridique

- **Délibération n°9** : autorisation donnée à M. le Maire de signer le courrier d'attribution à Logéo de l'appel à projets pour la consultation d'un aménageur chargé des projets de construction de logements sociaux rue Ernest Lethuillier et rue Henri Simon ;

M. le Maire rappelle le contexte du projet de construction de logements sur 2 emprises foncières : le site rue Ernest Lethuillier au niveau du local occupé actuellement par l'association Doris & Caux et le site situé au niveau du terrain Vaudry.

M. le Maire précise que l'ensemble de ces 2 projets ne représente pas un coût supplémentaire pour la commune.

Suite à l'appel à projets lancé conjointement avec l'EPFN en décembre 2019 pour la recherche d'un aménageur en vue de produire la construction de logements sociaux sur 2 emprises à Yport, rue Ernest Lethuillier et rue Henri Simon, l'offre de l'aménageur Logéo a été retenue après analyse de son offre architecturale et sa proposition financière.

Il convient de lui notifier l'attribution de ces cessions pour planifier les différentes phases du projet.

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

- **Délibération n°10** : autorisation donnée à M. le Maire de solliciter la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral pour l'obtention d'aides dans le cadre de la compétence habitat ;

La commune souhaite solliciter l'agglomération afin d'apporter des aides financières au bailleur pour la construction de logements sociaux sur le territoire de la commune d'Yport, aides permettant l'amélioration du bilan financier de l'aménageur donc l'augmentation du prix de cession à la ville.

M. le Maire souhaite obtenir des aides complémentaires, dans le cadre de la compétence habitat de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral, pour les projets détaillés dans la délibération n°9.

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

- **Délibération n°11** : autorisation donnée à M. le Maire de procéder à la consultation d'un maître d'œuvre pour les futurs travaux de réaménagement du front de mer dans le cadre de la concession de plage mise en œuvre par le DDTM ;

M. le Maire précise que la commune, après négociation avec la DDTM, a l'obligation de se mettre en conformité avec la réglementation applicable au Domaine Public Maritime, à savoir l'obligation de montage et démontage de toute installation présente sur le DPM, ce qui concerne les cabines de bains et les cabanes commerciales à Yport.

Cette opération nécessite de faire appel à un maître d'œuvre pour établir un projet de réaménagement du front de mer, projet qui est un préalable à la mise en œuvre de la concession de plage pour un effet au 1^{er} janvier 2022.

La délibération est votée par 11 voix et 1 abstention.

- **Délibération n° 12** : autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention d'installation de l'opération Lire à la plage pour la saison 2019 ;

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

- **Délibération n° 13** : autorisation donnée à M. le Maire pour renouveler avec M. Alex Dulondel, le contrat de sponsoring d'une durée de 1 an pour un montant annuel de 300€ ;

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

personnel

- **Délibération n° 14** : autorisation donnée à M. le Maire pour procéder à l'embauche d'un agent technique chargé de l'entretien de la voirie sous forme de contrat à durée déterminée ;

L'agent technique chargé de l'entretien de la voirie est actuellement employé avec un contrat unique d'insertion aidé. Les aides ne peuvent pas être reconduites. Il est proposé de procéder à son embauche en CDD.

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

- **Délibération n° 15** : modification du tableau des effectifs intégrant la création d'un 2^{ème} poste d'agent de maîtrise ;

La promotion interne a permis de promouvoir un agent au grade d'agent de maîtrise, ce qui suppose la modification du tableau des effectifs.

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

Projets - travaux

- **Délibération n°16** : autorisation donnée à M. le Maire pour engager le projet lancé par l'éducation nationale « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » pour l'école primaire d'Yport consistant à acheter 4 PC portables, 2 vidéoprojecteurs numériques et le matériel de connexion pour un montant total de 4.860€ HT, soit 5.832 € TTC ;

M. le Maire rappelle que la ville a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » avec un financement de 50% apporté par l'éducation nationale. Un complément de subvention de 25% est demandé au département de la Seine-Maritime.

- **Délibération n°17** : autorisation donnée à M. le Maire pour solliciter le département de la Seine-Maritime pour l'obtention d'une subvention de 25% du montant des achats pour la mise en œuvre du projet lancé par l'éducation nationale « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » pour l'école primaire d'Yport ;

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

- **La délibération n°18** relative aux travaux de changement des lampes en leds, pour la dernière phase, est reportée ultérieurement
- **Délibération n°19** : autorisation donnée à M. le Maire pour solliciter la DETR2019 pour l'obtention d'une subvention de 25% du montant des achats pour la mise en œuvre du projet lancé par l'éducation nationale « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » pour l'école primaire d'Yport

La délibération est votée à l'unanimité des votants.

Communication

M. le Maire précise que le panneau lumineux implantée place Jean-Paul Laurens ne sera pas réparé au vu du montant des réparations.

M. le Maire rappelle que des variateurs de lumière seront installés prochainement permettant la réalisation d'économies substantielles.

M. Le Maire clos la séance à 21h43